



LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER
Combinaison des comptes au 31 décembre 2022

Comité Départemental :

Val de Seine

Bon pour accord pour la récupération des données comptables par le Service Comptable du Siège	• balance générale • balance analytique • bilan • compte de résultat
<u>Signature du Trésorier du Comité :</u>  Date : <i>06 Avril 2023</i>	



Ce document est à nous retourner signé impérativement pour la récupération des données par nos soins pour le 31 décembre 2022.



Grégoire & Associés
23 rue La Boétie
75008 PARIS

Créteil, le 08 mars 2023

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Cette lettre vous est adressée en application de vos normes d'exercice professionnel dans le cadre de vos contrôles relatifs à l'audit des comptes annuels du comité départemental du Val de Marne afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2022 (ci-après « les Etats Financiers »). Ces Etats Financiers font apparaître à cette date des fonds propres de 2.578.376 euros y compris un excédent de 452.536 euros.

En tant que responsables de l'établissement des Etats Financiers, et du contrôle interne afférent à leur préparation, nous vous confirmons ci-après, en toute bonne foi et au mieux de notre connaissance, les informations et affirmations qui vous ont été fournies dans le cadre de votre mission.

1. Les Etats Financiers ont été établis de manière régulière et sincère, pour donner une image fidèle de la situation financière et du résultat du comité départemental conformément aux règles et principes comptables français.
2. Des contrôles destinés à prévenir et à détecter les erreurs et les fraudes ont été conçus et mis en œuvre.
3. Nous n'avons pas connaissance de faiblesses significatives du contrôle interne ou de déficiences majeures.
4. A ce jour, nous n'avons connaissance d'aucun événement, autre que ceux déjà pris en compte, survenu depuis la date de clôture de l'exercice et qui nécessiterait un traitement comptable dans les Etats Financiers ou une mention dans l'annexe et/ou dans le rapport de gestion.
5. Nous avons mis à votre disposition :
 - tous les documents comptables, les contrats ayant ou pouvant avoir une incidence significative sur les Etats Financiers, les procès-verbaux des assemblées générales et des réunions des organes sociaux tenues au cours de l'exercice et jusqu'à la date de cette lettre ;
 - ainsi que les rapports, avis ou positions émanant d'organismes de contrôle ou de tutelle dont le contenu pourrait avoir une incidence significative sur les Etats Financiers.
6. Nous vous avons fourni toutes les informations supplémentaires que vous nous avez demandées et laissé libre accès aux personnes au sein de l'entité que vous avez souhaité rencontrer pour les besoins de l'audit.
7. Nous vous avons fait part de notre appréciation sur le risque que les Etats Financiers puissent comporter des anomalies significatives résultant de fraudes.

8. Nous avons appliqué, au mieux de notre connaissance, les textes légaux et réglementaires. Des procédures ont été conçues et mises en œuvre dans l'entité, visant à garantir le respect de ces textes légaux et réglementaires. Nous n'avons pas connaissance de cas de non-respect susceptible de conduire à des anomalies significatives dans les Etats Financiers.
9. Toutes les opérations de l'exercice et toutes les conséquences financières de tout accord/contrat ont été enregistrées et correctement traduites dans les Etats Financiers, y compris le cas échéant dans l'état des éléments hors-bilan.
10. Les principales hypothèses retenues pour l'établissement des estimations comptables nous paraissent raisonnables et reflètent nos intentions ainsi que la capacité du comité départemental, à ce jour, à mener à bien les actions envisagées.
11. Tous les passifs dont nous avons connaissance sont inclus dans les Etats Financiers.
12. Le rapport d'activité et le rapport financier contient les informations requises par la loi du 1^{er} juillet 1901.
13. Toutes les informations entrant dans le champ d'application des conventions réglementées vous ont été communiquées conformément au Code de commerce.



LE PRESIDENT



LE SECRETAIRE GENERAL



LE TRESORIER



Grégoire & Associés

23, RUE DE LA BOÉTIE - 75008 PARIS

TEL : 01 43 12 86 00 - FAX : 01 43 12 86 01 - EMAIL : paris@sgg.fr

COMITE DEPARTEMENTAL DU VAL DE MARNE DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE & DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

SIÈGE SOCIAL : 23, rue de la Boétie - 75008 Paris - Tél : 01 43 12 86 00 - Fax : 01 43 12 86 01 - Email : paris@sgg.fr - Site Internet : www.sgg.fr

SIÈGE SOCIAL : 5, rue de la Boétie - 75008 Paris - Tél : 01 43 12 86 00 - Fax : 01 43 12 86 01 - Email : paris@sgg.fr - Site Internet : www.sgg.fr

PARIS - CLERMONT-FERRAND - NANTES - REIMS - STRASBOURG - VANNES - DIJON

**COMITE DEPARTEMENTAL DU VAL DE MARNE DE
LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER**

ASSOCIATION LOI DU 1^{ER} JUILLET 1901

SIEGE SOCIAL : 1 RUE DE PARIS

94000 - CRETEIL

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux Adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

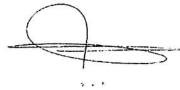
Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce.

Fait à Paris, le 5 avril 2023

**Le commissaire aux comptes
Grégoire & Associés**

Signé électroniquement le 05/04/2023 par
Amaury Loze

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large loop followed by a horizontal stroke.

Amaury LOZÉ



Grégoire & Associés

43, RUE DE LA BOTTIE - 75008 PARIS

Tél : 01 43 12 86 00 - Fax : 01 43 12 86 01 - Email : par@gsa.fr

COMITE DEPARTEMENTAL DU VAL DE MARNE DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE & DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

SIÈGE SOCIAL : 43, RUE DE LA BOTTIE - 75008 PARIS - Tél : 01 43 12 86 00 - Fax : 01 43 12 86 01 - Email : par@gsa.fr - www.gsa.fr

SOCIÉTÉS FILIALES : COMPTES 1 000 000 000 - RCS : P 330 000 000 - N° SIRET : 312 264 283 000 040 - APL 09/2017

PARIS - CERGY-PONTOISE - NANTY - REIMS - STRASBOURG - VANNES - DIJON

**COMITE DEPARTEMENTAL DU VAL DE MARNE DE
LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER**

ASSOCIATION LOI DU 1^{ER} JUILLET 1901

**SIEGE SOCIAL : 1 RUE DE PARIS
94000 - CRETEIL**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Aux adhérents,

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, en date du 9 avril 2020, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Comité départemental du Val de Marne de la ligue nationale contre le cancer, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – Fondement de l'opinion

A. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

B. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Président et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

V - Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

A. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

B. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

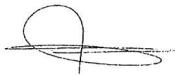
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 5 avril 2023

Le commissaire aux comptes
Grégoire & Associés

Signé électroniquement le 05/04/2023 par
Amaury Loze



Amaury LOZE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2022	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2021
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	817 628.97	(237 666.66)	579 962.31	606 937.78
Terrains				
Constructions	733 268.84	(161 041.89)	572 226.95	594 772.66
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	84 360.13	(76 624.77)	7 735.36	12 165.12
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	817 628.97	(237 666.66)	579 962.31	606 937.78
STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES				
CRÉANCES	80 715.40		80 715.40	157 251.25
Créances clients, usagers et comptes rattachés				2 080.00
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	80 715.40		80 715.40	155 171.25
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	2 525 794.47		2 525 794.47	1 864 170.74
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 525 794.47		2 525 794.47	1 864 170.74
Charges constatées d'avance	16 845.53		16 845.53	21 840.97
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	2 623 355.40		2 623 355.40	2 043 262.96
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 440 984.37	(237 666.66)	3 203 317.71	2 650 200.74
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF		Exercice au 31/12/2022	Exercice au 31/12/2021
Fonds propres sans droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
Réserves		2 125 840.58	2 296 940.48
Réserves statutaires ou contractuelles		2 125 840.58	2 296 940.48
Réserves pour projet de l'entité			
Autres réserves			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice		452 535.59	(171 099.90)
Situation nette (sous total)		2 578 376.17	2 125 840.58
Fonds propres consommables			
Fonds propres consommables			
Fonds associatifs résultat / contrôle de tiers financeurs			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
FONDS PROPRES - TOTAL I		2 578 376.17	2 125 840.58
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II			
Provisions pour risques		195 785.60	195 785.60
Provisions pour charges		2 121.00	1 399.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III		197 906.60	197 184.60
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS			
DETTES		427 034.94	327 175.56
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		140 185.81	107 915.53
Dettes des legs et donations			
Dettes sociales		30 214.76	28 449.35
Dettes fiscales		2 005.77	2 606.58
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		254 628.60	188 204.10
Legs et donations en cours de réalisation			
Produits constatés d'avance			
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV		427 034.94	327 175.56
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		3 203 317.71	2 650 200.74

COMPTE DE RESULTAT		31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
		12 Mois	12 Mois		
Cotisations	49 488.00	54 824.00	(5 336.00)	-9.73 %	
Ventes de biens et services	6 940.00	10 266.46	(3 326.46)	-32.40 %	
Ventes de biens · dont ventes de dons en nature	340.00	380.00	(40.00)	-10.53 %	
Ventes de prestations de service · dont parrainages	6 600.00	9 886.46	(3 286.46)	-33.24 %	
Concours publics et subventions d'exploitation	33 332.00	31 082.00	2 250.00	7.24 %	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co					
Ressources liées à la générosité du public	566 523.82	613 893.61	(47 369.79)	-7.72 %	
Dons manuels	564 523.82	606 893.61	(42 369.79)	-6.98 %	
Mécénats	2 000.00	7 000.00	(5 000.00)	-71.43 %	
Legs, donations et assurances-vie					
Contributions financières reçues	688 128.82	89 839.08	598 289.74		
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges		3 715.00	(3 715.00)		
Utilisations des fonds dédiés					
Autres produits	4.21	5.94	(1.73)	-29.12 %	
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 344 416.85	803 626.09	540 790.76	67.29 %	
Achats de marchandises	513.36	687.53	(174.17)	-25.33 %	
Variation de stock					
Autres achats et charges externes	290 666.15	250 950.94	39 715.21	15.83 %	
Aides financières	319 726.30	424 128.53	(104 402.23)	-24.62 %	
Impôts, taxes et versements assimilés	7 851.50	7 893.87	(42.37)	-0.54 %	
Salaires et traitements	151 653.68	155 669.83	(4 016.15)	-2.58 %	
Charges sociales	55 659.82	63 619.33	(7 959.51)	-12.51 %	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	27 697.47	29 292.69	(1 595.22)	-5.45 %	
Reports en fonds dédiés					
Autres charges	45 335.40	44 408.12	927.28	2.09 %	
CHARGES D'EXPLOITATION	899 103.68	976 650.84	(77 547.16)	-7.94 %	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	445 313.17	(173 024.75)	618 337.92		
De participation					
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis					
Autres intérêts et produits assimilés	3 109.50	2 167.82	941.68	43.44 %	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen					
PRODUITS FINANCIERS	3 109.50	2 167.82	941.68	43.44 %	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions					
Intérêts et charges assimilés					
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme					
CHARGES FINANCIÈRES					
RÉSULTAT FINANCIER	3 109.50	2 167.82	941.68	43.44 %	

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	448 422.67	(170 856.93)	619 279.60	
Sur opérations de gestion	4 541.92	152.55	4 389.37	
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 541.92	152.55	4 389.37	
Sur opérations de gestion	15.00		15.00	
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	15.00		15.00	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	4 526.92	152.55	4 374.37	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	414.00	395.52	18.48	4.67 %
TOTAL DES PRODUITS	1 352 068.27	805 946.46	546 121.81	67.76 %
TOTAL DES CHARGES	899 532.68	977 046.36	(77 513.68)	-7.93 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	452 535.59	(171 099.90)	623 635.49	
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat	50 962.00	28 354.86	22 607.14	79.73 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	50 962.00	28 354.86	22 607.14	79.73 %
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole	50 962.00	28 354.86	22 607.14	79.73 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	50 962.00	28 354.86	22 607.14	79.73 %
NON AFFECTÉS				



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2022

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE.....	4
1.1 OBJET SOCIAL	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES.....	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE	5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX.....	6
2.1.1 Préambule.....	6
2.1.2 Cadre légal de référence	6
2.2 DÉROGATIONS.....	6
2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux.....	6
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	7
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF.....	7
3.1.1 Principes généraux	7
3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut).....	7
3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé.....	8
3.1.4 Méthode et durées d'amortissements.....	8
3.1.5 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022	8
3.1.6 Stocks.....	8
3.1.1 Etat des échéances des créances.....	9
3.1.2 Disponibilités.....	9
3.1.3 Produits à recevoir par postes du bilan.....	9
3.1.4 Charges constatées d'avance.....	10
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF	11
3.2.1 Tableau de variation des fonds propres.....	11
3.2.2 Provisions pour risques et charges	12
3.2.2.1 Tableau de variation.....	12
3.2.2.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés.....	12
3.2.3 Dettes	12
3.2.3.1 Etat des échéances.....	12
3.2.3.2 Détail des dettes fiscales et sociales.....	13
3.2.4 Charges à payer par postes du bilan.....	13
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	13
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	14
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	14
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	16
4.2.1 Produits liés à la générosité du public.....	16
4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie.....	16
4.2.1.2 Dons manuels	16
4.2.1.3 Mécénat	16
4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public	16
4.2.2 Produits non liés à la générosité du public.....	16
4.2.2.1 Parrainage des entreprises	16
4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie	17
4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public.....	17
4.2.3 Subventions et autres concours publics	17
4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	18
4.3.1 Modalités de répartition des charges	18
4.3.2 Missions sociales	19
4.3.3 Frais de recherche de fonds.....	19
4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public.....	19
4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources.....	19
4.3.4 Frais de fonctionnement	20
4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations	20
4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD.....	20

4.4.1	Principes généraux	20
4.4.2	Principes de valorisation	21
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	22
4.6	TRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT.....	23
4.6.1	Honoraires des commissaires-aux-comptes.....	23
4.6.2	Charges et produits exceptionnels.....	23
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER).....	24
4.7.1	Compte d'Emploi des Ressources (CER)	24
4.7.2	Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public.....	26
4.7.3	Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public	26
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE.....	27
5.1	AUTRES INFORMATIONS.....	27
5.1.1	Informations relatives aux bénévoles.....	27
5.1.2	Informations relatives au personnel salarié.....	28
5.1.3	Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice	28
5.1.4	Certification du nombre d'adhérents.....	28

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;

- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;
- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- NEANT

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	817 629	0	0	817 629
Immobilisations financières				
Total	817 629	0	0	817 629

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations financières	0	0
→ ...		
→ ...		
Total	0	0

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles				
Amort.Immobilisations corporelles	210 691	26 975		237 666
Amort.Immobilisations financières				
Total	210 691	26 975	0	237 666

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

3.1.6 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

Il n'y a pas de stock.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières		0	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés		0	
→ Autres Créances	80 715	80 715	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance	16 846	16 846	
Total	97 561	97 561	0

3.1.2 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2022	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	27 736	
Livrets et comptes épargne	2 481 160	3 109
Caisse	605	
Chèque à encaisser	16 293	
Total	2 525 794	3 109

3.1.3 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Fournisseurs débiteurs		
→		
→		
Créances clients et comptes rattachés		
→		
→ Client FAE intragroupe		2 080
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances		
→ Remboursement Klesia caisse retraite	406	9 006
→		
→		
→		
→		
Disponibilités		
Total	406	11 086

3.1.4 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
... Charges constatées d'avance	16846	21 841
...		
...		
...		
...		
Total	16 846	21 841

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2022	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2022
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires								
→ Fonds de réserve générale	2 296 940	-171 100						2 125 840
→ Fonds de réserve missions sociales								
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice	-171 100	171 100		452 536				452 536
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	2 125 840	0	0	452 536	0	0	0	2 578 376

3.2.2 Provisions pour risques et charges

3.2.2.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges	195 786			195 786
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	1 399	722		2 121
→				
Total	197 185	722	0	197 907

3.2.2.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.3 Dettes

3.2.3.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	140 186	140 186		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	32 221	32 221		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	254 629	254 629		
Produits constatés d'avance		0		
Total	427 036	427 036	-	-

3.2.3.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes fiscales :	1 014	1 656
→ Impôt sur les sociétés	414	396
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes	600	1 260
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	31 206	29 400
→ Urssaf/ Pôle emploi	6 825	8 098
→ Caisse de retraite	1 916	2 867
→ Caisse de prévoyance		
→ Personnel autres charges à payer	1 286	1 956
→ Organismes sociaux autres charges à payer	525	525
→ Dettes congés à payer	14 592	10 838
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	5 070	4 165
→ Prélèvement à la source	992	951
Total	32 220	31 056

3.2.4 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	88 227	94 937
→ FNP - Factures non parvenues	5 589	9 018
→ FNP - Factures non parvenues INTRAGROUPE	82 638	85 919
...		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
Autres dettes :	254 627	188 204
... Dons à reverser BN	4 190	
... Frais Benevoles	334	
...Charges à payer Recherche	217 500	175 000
...Autres charges à payer	333	500
...Charges à payer Recherche Siege	32 270	12 704
Total	342 854	283 141

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

NEANT

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

REPORTING - COMITÉ DU VAL DE MARNE		Décembre 2022		Décembre 2021	
EMPLOIS		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION					
1. MISSIONS SOCIALES		611 935,10	609 297,46	703 159,52	684 970,07
1.1 Réalisées en France		611 935,10	609 297,46	703 159,52	684 970,07
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme		312 368,87	311 035,07	300 455,37	282 418,47
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France		299 566,23	298 262,39	402 704,15	402 551,60
1.2 Réalisées à l'étranger					
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme					
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		176 372,07	176 368,85	157 891,55	157 866,55
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		176 372,07	176 368,85	157 891,55	157 866,55
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		110 089,51	101 473,77	115 995,29	109 562,98
3.1 Frais d'information et de communication		90,60	90,60	63,35	63,35
3.2 Frais de fonctionnement		83 008,26	74 406,72	86 619,94	80 192,94
3.3 Autres charges		26 990,65	26 976,45	29 312,00	29 306,69
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		722,00	722,00		
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		414,00			
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE					
TOTAL CHARGES		899 532,68	887 862,08	977 046,36	952 399,60
EXCÉDENT OU DÉFICIT		457 535,59		-171 099,50	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		Décembre 2022		Décembre 2021	
CHARGES PAR DESTINATION		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		33 971,90	33 971,90	14 253,53	14 253,53
Réalisées en France		33 971,90	33 971,90	14 253,53	14 253,53
Réalisées à l'étranger					
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		1 552,10	1 552,10	1 194,77	1 194,77
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		15 438,00	15 438,00	12 906,56	12 906,56
TOTAL		50 962,00	50 962,00	28 354,86	28 354,86

REPORTING - COMITÉ DU VAL DE MARNE		Décembre 2022		Décembre 2021	
RESSOURCES		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE					
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-1 289 409,65	-1 289 409,65	-755 990,97	-755 990,97
1.1 Cotisations sans contrepartie		-49 488,00	-49 488,00	-54 824,00	-54 824,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-566 523,82	-566 523,82	-613 893,61	-613 893,61
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-673 397,83	-673 397,83	-87 273,36	-87 273,36
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-29 326,62		-16 358,49	
2.1 Cotisations avec contrepartie					
2.2 Parrainage des entreprises					
2.3 Contributions financières sans contrepartie		-24 781,86		-15 000,00	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public		-4 544,76		-1 358,49	
3. SURVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS		-33 332,00		-31 082,00	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				-2 515,00	-2 515,00
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS					
TOTAL		-1 352 068,27	-1 289 409,65	-805 946,46	-758 505,97

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		Décembre 2022		Décembre 2021	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE					
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-50 962,00	-50 962,00	-28 354,86	-28 354,86
Bénévolat		-50 962,00	-50 962,00	-28 354,86	-28 354,86
Prestations en nature					
Dons en nature					
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC					
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE					
Prestations en nature					
Dons en nature					
TOTAL		-50 962,00	-50 962,00	-28 354,86	-28 354,86

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
→ ...		
→ ...		
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ ... Produits Financiers	3 109	2 163
→ ...		
→ ...		
→ ...		
Total	3 109	2 163

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Produits divers gestion courante	3	6
→ Transfert de Charges		1 200
→ Produits exceptionnels	4 542	
→ Reprise provision pour charges		2 515
Total	4 545	3 721

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « Reports en fonds dédiés » en contrepartie du passif « Fonds dédiés sur subvention d'exploitation ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « Provisions pour risques et charges »

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance

Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie selon l'utilisation physique des espaces, selon la répartition des tâches et pour la cotisation statutaire selon les emplois N-1 de la Fédération. Et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validée par le conseil d'administration en date du 15 décembre 2022.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Achats de Marchandises	461	18	34	513
Autres achats et charges externes	128 247	140 096	22 323	290 666
Impôts taxes et versements assimilés	8 744	-3	-889	7 852
Dotations aux amortissements			27 697	27 697
Autres charges exploitations	24 481	8 614	12 241	45 336
Total	161 933	148 725	61 406	372 064

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Actions pour les malades	54 200	54 296
Actions d'information, de prévention et de dépistage	52 353	74 938
Actions de formation	0	
Actions de recherche	13 598	13 369
Actions de société et politique de santé	10 124	10 252
Frais d'appel aux dons et legs	27 647	26 097
Frais de fonctionnement (dont communication)	49 391	40 337
Total	207 313	219 289

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2022	2021
Actions pour les malades	157 570	132 842
Actions d'information, prévention,dépistage	107 280	120 683
Actions de formation	453	444
Actions de recherche	30 824	30 442
Actions autres	16 241	16 044
Total	312 368	300 455
Versement à d'autres organismes	2022	2021
Actions pour les malades	10 000	10 000
Actions d'information, prévention,dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	289 566	392 704
Actions autres		
Total	299 566	402 704

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2022	2021
Frais d'information et de communication	90	63
Frais de gestion	71 657	70 262
Impôts et taxes	-889	1 261
Cotisation Statutaire	12 240	15 097
Charges Financieres		14
Dotations aux Amortissements	26 975	29 293
Charges Exceptionnelles	15	5
Total	110 088	115 995

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2022	2021
Bénévolat	SMIC x 1,5	50 962	28 355
Prestation	Tarif négocié		
Autres (à préciser)			
Total		50 962	28 355

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses.

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

REPORTING COMITE DU VAL DE MARNE		MISSIONS SOCIALES : Réalisation en France					MISSIONS SOCIALES : Versements à l'étranger	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			FRAIS DE FONCTIONNEMENT					DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	REPORTS EN FONDS DÉCRÉÉS DE L'EXERCICE		
Tableau de passage CROD CR CHRG	31/12/2022	écarts	Actions en direction des malades, des proches et établissements de santé	Actions de prévention et de dépistage en direction du public	Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels de santé et autres milieux	Actions de soutien et de politique de santé	Actions en direction des chercheurs et établissements de recherche contre le cancer	Actions en direction des malades, des proches et établissements de santé	Frais d'appel de dons	Frais de traitement des dons	Frais de traitement des legs	Frais d'information et de communication externe	Frais de gestion	Impôts et taxes	Cotisation statutaire 10%				Dotations aux amortissements	Charges exceptionnelles
23/03/2023 - 15-13																				
CHARGES D'EXPLOITATION		899 109,68		157 570,46	107 280,17	453,35	16 240,77	30 824,12	10 000,00	289 566,23	125 875,93	38 222,76	12 273,38	90,60	71 656,79	-888,96	12 240,43	26 975,47	0,18	722,00
Achats de marchandises		513,36		75,84	372,43		6,71	6,72					13,43	5,04		33,58				
Variation de stock																				
Autres achats et charges externes		290 666,15		71 627,23	47 640,05		4 382,33	4 597,14			125 875,93	8 807,65	5 412,82	90,60	22 232,44					
Aides financières		319 726,30		20 160,07					10 000,00	289 566,23										
Impôts, taxes et versements assimilés		7 851,50		4 706,77	3 741,42		367,53	71,86			-18,47	25,05			888,96					
Salaires et traitements		151 653,68		39 004,89	39 060,50		7 305,17	9 855,12			15 458,03	4 927,56			36 047,46					
Charges sociales		55 659,82		15 195,68	13 292,27		2 819,01	3 743,19			5 358,52	1 900,80			13 348,25					
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		27 697,47															26 975,47		722,00	
Report en fonds dédiés																				
Autre charges d'exploitation		45 335,40		6 800,38	3 173,45	453,35	1 360,06	12 693,79		8 613,65	0,01		0,06		12 240,43		0,18			
CHARGES FINANCIÈRES																				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions																				
Intérêts et charges assimilés																				
Différences rétroactives de change																				
Charges nettes sur cessions de VMP																				
CHARGES EXCEPTIONNELLES		15,00																		
Sur opérations de gestion		15,00																	15,00	
Sur opérations en capital																			15,00	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions																				
AUTRES		414,00																		414,00
Participation des salariés aux résultats																				
Impôt sur les bénéfices		414,00																		414,00
C.R		899 523,68		157 570,46	107 280,17	453,35	16 240,77	30 824,12	10 000,00	289 566,23	125 875,93	38 222,76	12 273,38	90,60	71 656,79	-888,96	12 240,43	26 975,47	15,18	722,00
C.E.R																				414,00

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD					
	Missions sociales Réalisées en France	Missions sociales Réalisées à l'étranger	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole	33 972		1 552	15 438	50 962
TOTAL	33 972	0	1 552	15 438	50 962

4.6 TRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2022
Contrôle légal des comptes	6 340
Autres missions	
Total	6 340

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Produits exceptionnels	
→ CARPA REGLEMENT	3 138
→ REMBOURSEMENT RECHERCHE	1 404
→ ...	
→ ...	
Total	4 542
Charges exceptionnelles	
→ AMENDES STATIONNEMENT	15
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	15

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

 094 - COMITÉ DU VAL DE MARNE	Décembre 2022	Décembre 2021
	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
Détails		
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-1 289 409,65	-755 990,97
1.1 Cotisations sans contrepartie	-49 488,00	-54 824,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-566 523,82	-613 893,61
Dons manuels non affectés	-559 841,53	-588 107,50
Dons manuels affectés	-4 682,29	-18 786,11
Legs, donations et assurances-vie non affectés		
Legs et autres libéralités affectés		
Mécénat	-2 000,00	-7 000,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-673 397,83	-87 273,36
Manifestations		-456,46
Ventes (dont abonnement à vivre)	-340,00	-380,00
Prestations et autres ventes		
Activités de récupération		
Charges et Produits exceptionnels		
Droits d'auteurs		
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)	-6 601,37	-9 430,00
Autres produits affectés		
Produits financiers	-3 109,50	-2 167,82
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	-663 346,96	-74 839,08
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		-2 515,00
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS		
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège		
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés		
TOTAL DES RESSOURCES	-1 289 409,65	-758 505,97
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		-193 893,63
TOTAL	-1 289 409,65	-952 399,60

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	1 493 372,19	1 659 911,13
+ Excédent ou - Insuffisance de la générosité du public	401 547,57	-193 893,63
Investissements et désinvestissements nets liés à la GP	25 037,47	27 354,69
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	1 919 957,23	1 493 372,19

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-50 962,00	-28 354,86
Bénévolat	-50 962,00	-28 354,86
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL	-50 962,00	-28 354,86

LA LIGUE Fondation pour la recherche	094 - COMITÉ DU VAL DE MARNE	Decembre 2022	Decembre 2021
	Détails EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES			
1.1 Réalisées en France			
Actions réalisées par l'organisme			
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé			
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions de société et politique de santé			
Actions internationales réalisées par l'organisme			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer			
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
Versements à d'autres organismes agissant en France			
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé			
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer			
Programmes nationaux			
Programmes régionaux et départementaux			
Mission reversement legs			
Autres actions			
Actions de société et politique de santé			
1.2 Réalisées à l'étranger			
Actions réalisées par l'organisme			
Versements à un organisme central ou d'autres organismes			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public			
Frais d'appel de dons			
Frais d'appel des legs			
Frais traitements des dons			
Frais de traitements des legs			
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et ventes			
Activités de récupérations			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat			
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT			
3.1 Frais d'information et de communication			
Frais d'information et de communication externe			
Frais d'information et de communication interne			
3.2 Frais de fonctionnement			
Frais de gestion			
Formation administrative			
Impôts et taxes			
Cotisation statutaire 10%			
3.3 Autres charges			
Charges financières			
Dotations aux amortissements			
Charges exceptionnelles			
TOTAL DES EMPLOIS			
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			
TOTAL			

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		
Réalisées en France	33 971,90	14 253,53
Réalisées à l'étranger	33 971,90	14 253,53
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		
	1 552,10	1 194,77
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		
	15 438,00	12 906,56
TOTAL	50 962,00	28 354,86

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

REPORTING - COMITÉ DU VAL DE MARNE Décembre 2022

23/03/2023 - 11:22

Fiche de calcul des immobilisations acquises et financées par la générosité du public

Immobilisation	Acquisition	Nature de l'immobilisation	Montant brut	Subvt d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la GP	Dotation brute	Dotation à neutraliser
IM000001	25/09/2015	STRUCTURE / 80.5%	523 718,09				10 478,07	10 478,07
IM000002	16/09/2015	AMENAGT BUREAUX : EL	12 084,00				484,25	484,25
IM000003	05/10/2015	AMENAGT BUREAUX : ME	4 152,26				166,62	166,62
IM000004	06/08/2015	AMENAGT BUREAUX : CL	20 458,68				820,86	820,86
IM000005	20/11/2015	AMENAGT BUREAUX : SE	4 453,20				178,36	178,36
IM000006	22/11/2016	AMENAGT PEINTURE	605,00				60,67	60,67
IM000007	27/10/2015	AMENAGT BUREAUX : RE	6 144,72				245,91	245,91
IM000012	25/09/2015	CHAUFFAGE / 3.2%	20 818,60				1 389,75	1 389,75
IM000023	25/09/2015	PLOMBERIE / 6.5%	42 287,80				1 692,77	1 692,77
IM000034	25/09/2015	MENUISERIE / 3.3%	21 469,19				859,40	859,40
IM000045	25/09/2015	PEINTURE / 6.5%	42 287,80				2 822,93	2 822,93
IM000056	15/09/2015	AMENAGT BUREAUX : RI	999,00				100,47	100,47
IM000067	25/10/2015	AMENAGT BUREAUX : PE	18 078,00				1 811,66	1 811,66
IM000072	01/11/2017	CAISSONS COMPTA + PR	1 159,49				196,57	196,57
IM000073	18/11/2015	AMENAGT BUREAUX : ST	7 088,40				712,09	712,09
IM000074	23/10/2015	CHAUFFAGE/CLIMATISAT	4 226,10				282,23	282,23
IM000077	31/05/2019	ESPACE CLOISONS ALU	2 460,00				245,93	245,93
IM000078	10/01/2019	ABA ALARME	3 103,20				25,86	25,86
IM000079	20/05/2020	ARVAL 03BC135568 CIT	12 890,00				2 578,00	2 578,00
IM000080	21/12/2020	PC DELL OPTIPLEX 508	2 840,00				946,66	946,66
IM000081	21/12/2020	OPTIPLEX 5080 16G	797,00				265,66	265,66
IM000082	21/12/2020	ECRAN DELL P2319H	550,00				183,34	183,34
IM000083	21/12/2020	PC PORTABLE DELL 351	701,00				233,67	233,67
IM000084	31/05/2021	ESPACE CLOISONS ALU				1 938,00	193,74	193,74
			753 371,53			1 938,00		26 975,47

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 AUTRES INFORMATIONS

5.1.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Équivalent plein temps des heures de bénévolat (1)	Vélorisation en euros (2)
Administrateurs élus Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	11			
Bénévoles "administratifs" Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	2	130	0,079	2 158
Bénévoles de terrain Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	26	2 940	1,79	48 804
Total	39	3 070	2	50 962

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=16,60 € (nbre heure équivalent temps plein x 16,60 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.1.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié	4	6 854	3,77
Personnel mis à disposition			
CES et/ou autres....			
Total	4	6 854	3,77

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.1.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	4 175
6257 - Réceptions	Restauration	
626 - Frais Téléphone	Frais Téléphone	721
...	...	
...	...	
Total		4 896

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.1.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 6186 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.